

Information pour les titulaires de la carte du combattant

Si vous détenez la carte du combattant vous devenez ressortissant de l'ONaCVG

il faut penser à la demander.

L'Office National des combattants et victimes de guerre (ONaCVG) est un établissement public d'Etat à caractère administratif, sous tutelle du ministère de la Défense. Sa devise actuelle « Mémoire et Solidarité » rappelle que l'établissement public s'investit pleinement dans la préservation des droits matériels et moraux du monde combattant, mais aussi dans la transmission des valeurs de ce dernier.

voici un témoignage d'aides

- Depuis la mort de mon mari, en Afghanistan, l'ONACVG nous accompagne, mes cinq enfants et moi. Les aides financières de l'Office sont un réel soutien dans la gestion du quotidien, qu'il s'agisse des études, des appareils dentaires, du permis de conduire, des vacances ou des activités et loisirs. L'Office nous aide également beaucoup dans toutes nos démarches administratives. Plus qu'un contact institutionnel, c'est un véritable lien d'amitié qui s'est tissé, au fil du temps, entre nous et les agents du service de proximité de l'ONACVG.

Alice Gaudin, veuve de guerre, et ses cinq enfants, orphelins de guerre. Les informations communiquées dans ce dépliant ont été volontairement simplifiées par souci de clarté. Les critères exhaustifs d'attribution des droits peuvent être consultés dans le code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre. “

L'ONACVG vous aide:

Après un examen personnalisé de votre situation, l'action sociale de l'ONaCVG peut prendre diverses formes :

- une aide pour difficultés financières
- une aide lors du décès de votre mari
- une aide aux prestations de service : aide ménagère et maintien à domicile

- une aide à la reconversion professionnelle, pour l'accès ou le retour à l'emploi
- un prêt ou avance remboursable, consenti sans intérêt pour une durée maximale de 30 mois
- et autres prestations....

Rapprochez vous de votre ONaCVG de votre département

Site d'information pour la carte du combattant : service-public.fr

Site de l'Office National des combattants et des victimes de guerres
: <https://www.onac-vg.fr/>